

AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES - S.S.I.A.P. 1

20% **PRATIQUE**
80% **THEORIQUE**

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer la fonction d'agent de sécurité incendie.

Pré-requis

Compréhension et retranscription de la langue française, être titulaire d'une certification de secouriste recyclée de moins de deux ans.

Public concerné

Toute personne dont la mission est d'assurer la sécurité incendie dans un établissement classé E.R.P. ou I.G.H

Supports de cours et matériels pédagogiques

Supports de cours, plans, liaison radio, extincteurs, Dvd, etc...



Lieux de réalisation

Mulhouse et Strasbourg

Evaluation

Examen de certification selon les dispositions de l'arrêté du 02 mai 2005

Si réussite à l'examen

Diplôme SSIAP 1

Modalités

Epreuve écrite de 30 questions en QCM
Résolutions d'incident au cours d'une ronde

Accessibilité :

Locaux non adaptés aux personnes en situation d'handicap.

Organisation :

Effectif de mini. : 4 - maxi. : 12 - 67 heures sans examen.

Module SPV : 44 heures

Tarif :

Merci de nous demander un devis par mail à Forces.GrandEst@orange.fr

Contrôle qualité assuré par



SURETE

Siège
15 rue d'Avignon
68200 MULHOUSE

SECURITE INCENDIE

 06 38 73 29 57
 forces.GrandEst@orange.fr

SECOURISME

IBAN FR76 1470 7508 1433 1215 0891 668
N° SIREN 910 505 858
SARL au capital de 100 €uros
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 68 03265 68 auprès du Préfet de Région Grand Est

BIC CCBPFRPMTZ
Code APE 8559 A
TVA non applicable 293 B CGI

PREVENTION

AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES - S.S.I.A.P. 1

20% **PRATIQUE**
80% **THEORIQUE**

Programme de formation

Exposé théorique

1^{ère} partie : le feu et ses conséquences

Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.

2^{ème} partie : sécurité incendie

Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et IGH.

3^{ème} partie : installations techniques

Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir.
Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.

4^{ème} partie : rôle et missions des agents de sécurité incendie

Connaître les limites de son action.
Effectuer l'extinction des faux naissants.

Développement pratique

5^{ème} partie : concrétisation des acquis

Visites applicatives

Mise en situation d'intervention.



Contrôle qualité assuré par



SURETE

Siège
15 rue d'Avignon
68200 MULHOUSE

SECURITE INCENDIE

06 38 73 29 57
forces.GrandEst@orange.fr

SECOURISME

IBAN FR76 1470 7508 1433 1215 0891 668
N° SIREN 910 505 858
SARL au capital de 100 Euros
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 68 03265 68 auprès du Préfet de Région Grand Est

BIC CCBPFRPPMTZ
Code APE 8559 A
TVA non applicable 293 B CGI

PREVENTION

Une équipe au service de votre sécurité